VILLE DE SHANNON
AVIS PUBLIC
PROJET DE RÈGLEMENT
Numéro 810-24

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES DE LA VILLE DE SHANNON

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Greffière de la Ville de Shannon, que le conseil municipal, à sa séance ordinaire tenue le **12 février 2024,** a adopté le projet de règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 810-24 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME (600-18) DE MANIÈRE À AJOUTER LA CARTOGRAPHIE DES ÎLOTS DE CHALEUR ET DE PRÉVOIR DES MESURES POUR ATTÉNUER LE PHÉNOMÈNE D'ÎLOT DE CHALEUR

Résumé du projet de règlement :

Cette modification au plan d'urbanisme introduit le concept d'îlot de chaleur comme un phénomène présent sur le territoire. Une nouvelle carte qui localise les îlots de chaleur est ajoutée et une explication des secteurs où l'on retrouve une concentration notable d'îlots de chaleur est faite.

Cette modification vient aussi ajouter trois nouveaux moyens de mise en œuvre pour contrer le phénomène d'îlot de chaleur et ses effets nocifs.

CONSULTATION PUBLIQUE

La Ville tiendra une consultation publique sur les dispositions de ce projet de règlement.

- Une consultation aura lieu **le 28 février 2024 à 19 h, à l'Hôtel de Ville** située au 50, rue Saint-Patrick à Shannon.

Au cours de cette consultation, les responsables expliqueront le projet de règlement et entendront les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Les intéressés peuvent consulter ledit projet de règlement sur le site Internet à www.shannon.ca ainsi qu'à l'Hôtel de Ville sis au 50, rue Saint-Patrick, Shannon, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

FAIT À SHANNON, QUÉBEC, CE 13E JOUR DE FÉVRIER 2024

Mélanie Poirier
Greffière,
Mélanie Poirier